

## Déclaration liminaire au Comité Technique Local du 25 juin 2020

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique Local (CTL) se tient alors que le Président de la République a annoncé le retour à une situation quasi normale après trois mois qui ont vu la mise à l'arrêt de pans entiers de l'économie tandis que d'autres professions, au premier rang desquelles les soignants, étaient fortement sollicitées. Cette pandémie est loin d'être terminée, la Chine où est apparu ce coronavirus signalant notamment la résurgence de nouveaux foyers.

Dans ce monde incertain, le Président, même s'il estime avoir gagné une bataille, n'a de toute évidence pas gagné la guerre qu'il avait déclarée en mars dernier à cet ennemi invisible. Le flou persiste encore dans ses propos.

S'il ne fallait retenir qu'un paragraphe de son discours pour les services de la DGFIP, ce serait celui-ci :

« Cette épreuve a aussi révélé des failles, des fragilités : notre dépendance à d'autres continents pour se procurer certains produits, nos lourdeurs d'organisation, nos inégalités sociales et territoriales. Je veux que nous tirions toutes les leçons de ce que nous avons vécu ».

L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques ne peut qu'approuver cette dernière phrase.

Il est important de rappeler les niveaux d'engagements respectifs de tous les acteurs dans la gestion de cette crise que sont le Gouvernement, les ministres, les directions générales et locales et les chefs de service au plan local.

Pour l'alliance CFDT-CFTC, la responsabilité première du Gouvernement est indéniable mais aussi celle des gouvernements qui l'on précédé. Les dirigeants successifs ont failli en conduisant l'État à ne plus assurer son rôle de vigie face au risque épidémique. Le constat que nous partageons avec un grand nombre d'observateurs est que rien n'avait été préparé et que la plupart des mesures ont été prises avec retard et dans l'urgence.

Les alertes n'ont pourtant pas manqué en matière de pandémie (SRAS 2003, H1N1 2009, MERS-COV 2012) et, malgré cela, force est de constater que les plans de continuité d'activité (PCA) ont dû être conçus au dernier moment. Les propos rassurants du gouvernement ont fait perdre un temps précieux en janvier qui aurait pu servir à s'organiser de façon plus efficace et planifiée.

Aucun « plan catastrophe » n'était prévu, et encore moins à la DGFIP. La Direction Générale (DG) a dû rechercher dans les archives de la DGFIP un plan de gestion de crise et le plus récent que la DG a finalement trouvé remontait à 2009, soit il y a plus de 10 ans !

Force fût de constater assez vite également que l'improvisation était totale quand il s'est agi de bâtir les PCA. Personne n'avait visiblement pensé dans l'état-major de notre DG, depuis ces 10 dernières années, que notre administration pourrait avoir un jour à faire face à une situation de crise quelle qu'en fût la nature.

Pourtant, le risque zéro n'existe pas, y compris dans notre administration, La DG prétend entrer depuis plusieurs années dans l'ère du tout numérique mais la réduction drastique et ininterrompue des effectifs depuis la création de la DGFIP a réduit ses capacités d'adaptation et d'absorption des chocs. Aucune anticipation n'a été réellement mise en œuvre.

Cas criant de non anticipation, la DGFIP n'avait pas réellement intégré le télétravail ni le travail à distance dans son fonctionnement.

La DDFiP de Seine et Marne fait exception. Elle a fait partie des directions qui ont été précurseurs sur le télétravail et le travail à distance. Les choix budgétaires et informatiques réalisés ces dernières années ainsi que le fait d'avoir été département expérimentateur sur le télétravail ont permis à notre direction de faire face à la crise sanitaire en cours en limitant le nombre d'agents nécessaires en présentiel.

On pourra toujours regretter un nombre de télétravailleurs insuffisants avant le début du confinement. A nous d'en tirer les conclusions et augmentant le nombre de télétravailleurs et en adaptant nos moyens matériels (PC portables, applications accessibles à distance, téléphones portables et standards téléphoniques, etc...).

Réfléchissons aussi à faciliter les conditions d'exercice du télétravail, qui a plutôt été un « travail à distance confiné », souvent improvisé :

- Pour gagner du temps, des postes n'ont été que partiellement installés (à charge pour celui qui le recevait de se débrouiller pour faire les ajustements nécessaires).
- Aucune publicité n'a été faite pour la messagerie instantanée de l'État (outil pourtant indispensable pour coordonner dans le temps les actions de plusieurs intervenants).
- Les demandes de clefs 4G n'ont pas abouti.

Les agents ont dû inventer une nouvelle manière de travailler. L'encadrement s'est retrouvé, du jour au lendemain, à devoir gérer des collectifs de travail sans aucune préparation.

Les cadres ont dû appréhender à la fois l'animation d'un collectif d'agents en présentiel et celle d'un collectif de télétravailleurs créé souvent à la hâte avec des modes de gestion très différents. Il est certain que cette période très délicate pour les encadrants aura aussi mis en évidence des carences de nos modèles préétablis de gestion RH et donc le besoin de repenser nos relations hiérarchiques.

La confiance est évidemment un critère essentiel du télétravail et le chef de service ne doit juger que le résultat des tâches demandées et non « cliquer » son équipe. Le chef doit donc faire confiance à son équipe tout en restant présent pour apporter des conseils.

Les Organisations Syndicales nationales (OS) n'ont pas été entendues sur les risques de fragilisation des collectifs de travail avec la mise en application des décisions gouvernementales (Ordonnance COVID du 15 avril 2020, Prime COVID du 14 mai 2020).

La gestion des dossiers « congés imposés et prime » est de fait source d'inégalité de traitement entre agents et aura des répercussions inévitables sur les collectifs de travail.

Les OS nationales n'ont pas été écoutées sur le Plan de Reprise d'Activité (PRA) avec un retour beaucoup trop rapide des agents en présentiel en occultant le télétravail qui pouvait perdurer pour certains agents.

Malgré la multitude de ces couacs d'une administration désorganisée, l'alliance CFDT-CFTC Finances publiques souhaite souligner l'engagement, l'investissement, l'ingéniosité, la solidarité et le courage de nos collègues, de tous grades et à chaque niveau de notre organisation territoriale. Dans cette cacophonie, ils ont trouvé les ressources pour faire fonctionner la DGFIP dans ses PCA et PRA, malgré l'insécurité sanitaire rendue maximale par le déploiement trop tardif et trop limité des équipements de protection individuel complément indispensable des règles d'hygiène et de distanciation.

Les réformes du Nouveau Réseau de Proximité (NRP) ont été suspendues pendant la période et la fin affirmée du « monde d'avant » a pu laisser penser que celui d'après permettrait aux personnels au travers de leurs organisations syndicales de s'exprimer.

Les réserves portées préalablement par les Organisations Syndicales sont balayées et la machine à restructurer de la DGFIP poursuit sa route.... Comme avant.

La DG persiste à la fois dans la poursuite d'un réseau de proximité qui répond plus à une idéologie marketing et à un saupoudrage politique plutôt qu'une véritable politique globale d'aménagement du territoire.

L'organisation du réseau doit, elle aussi, intégrer les enseignements de l'expérience en cours. Le maillage et la concentration des services sont interrogés par le risque pandémique comme par d'autres risques (terroristes, nucléaires). Au contraire, tout semble figé dans la stratégie de la DGFIP. Cela ne peut pas nous rassurer car cela laisse supposer que les choix de la DG vis-à-vis du réseau de proximité ne sont pas remis en cause alors que la crise sanitaire démontre le rôle important de l'État et de ses services au plus près du citoyen et de leurs élus locaux.

L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques dénonce une fois de plus la stratégie de la DGFIP, qui semble se confirmer pour les années futures, à savoir que l'investissement plus important dans les moyens informatiques sera encore une fois uniquement utilisé pour dégager des gains de productivité dans le but de réduire encore plus nos effectifs.

L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques attend au contraire que les gains de productivité servent à abonder des missions aujourd'hui requérant un nouvel accroissement de leur activité comme celles du contrôle fiscal, ou bien insuffisamment développées, comme celles de la bonne utilisation des fonds publics, par exemple.

Alors que nous pensions être conviés à un CTL de reprise du dialogue social et d'ouverture d'une nouvelle page, l'alliance CFDT-CFTC a la désagréable impression qu'il ne s'agit que d'une séance de pure forme.

Il est temps de changer de logiciel, de passer au monde d'après en tirant les leçons de la crise et ne pas continuer dans la voie dans laquelle la DG et la DDFIP de Seine et Marne se sont engagées avec le NRP.

Nous vous demandons d'écouter la détresse des usagers tout en protégeant les agents qui les renseignent et les aident dans leur démarche.